

Toulouse, le 30 avril 2020

Madame, Monsieur, Chères et chers collègues,

Le cap du 11 mai a été fixé par le gouvernement comme le début du déconfinement qui doit se déployer progressivement, jusqu'à fin juillet et peut-être au-delà.

Je sais que pour un grand nombre d'entre vous, cette échéance est vécue comme une véritable libération.

Pour d'autres, en revanche, elle est synonyme d'inquiétudes.

A ce jour, la progression du virus est très fortement ralentie, mais celui-ci n'a pas pour autant disparu.

Nous devons et devons donc vivre encore pendant de nombreux mois en présence du coronavirus SARS-CoV-2. La lutte contre sa transmission reste une priorité.

C'est dans ce contexte difficile que nous devons envisager une reprise d'activité dans notre établissement.

Une série de mesures annoncées par le Premier Ministre le 28 avril dernier est venue énoncer les modalités de reprise de l'activité.

En collaboration avec les composantes, les structures de recherche et les partenaires du site, nous finalisons actuellement le Plan de Reprise d'Activité (PRA) de l'Université pour garantir un retour physique de ses personnels et des personnels hébergés dans des conditions optimales de sécurité.

Le retour physique sur le lieu de travail s'accompagnera de mesures sanitaires précises et d'une programmation très progressive.

Ainsi le travail à distance restera la règle, dans un premier temps, à l'exception des quelques métiers dont les activités ne sont pas réalisables à distance et qui sont essentiels pour préparer la reprise de nos missions sur sites.

Comme préconisé par le Haut Conseil à la Santé Publique, la reprise d'activité en présentiel à partir du 11 mai est conditionnée à l'application stricte des règles de distanciation physique, d'une hygiène des mains systématique et efficace, et du respect des gestes barrières. A ces mesures de base primordiales, viennent en complément, si nécessaire, le port de masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique. Nous avons procédé à la commande de masques et préparons un document formatif sur les règles précises de leur utilisation. Nous avons également passé commande de produits désinfectants.

Avant votre retour sur le lieu de travail, l'Université s'assurera que les bâtiments devant être rouverts satisfont les règles de sécurité ainsi que les mesures sanitaires imposées par l'épidémie (contrôle des installations de ventilation, purge des réseaux de distribution d'eau et de production d'eau chaude, nettoyage des locaux, voire leur désinfection s'ils ont été utilisés pendant le confinement, etc...).

Les grandes étapes du plan de reprise d'activité vous seront communiquées très prochainement, en particulier sur une page dédiée à la reprise de l'activité mise en ligne sur notre site Internet. Vous y trouverez les premiers éléments de réponse à vos interrogations. La foire aux questions sera mise à jour régulièrement.

Ces grandes lignes seront ensuite déclinées de façon plus opérationnelle au sein des composantes, des directions et des laboratoires.

Prenez soin de vous,

Jean-Marc Broto
Président de l'université